

## **ATTESTATION D'ASSURANCE Contrat BATI Solution**

## Le souscripteur

**DJ BATIMENTS SERVICES** Code client : n°222397 N° SIRET: 817687742 **36 RUE SCHEFFER 75116 PARIS** 

Numéro de contrat: CRCD01-024843

93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS 46 AVENUE VICTOR HUGO, PROACTIF ASSURANCES Votre intermédiaire :

Email: contact@proactifassurances.fr

Tél: 0148503484

A Manage.

## L' assureur

Numéro et pourcentages des syndicats du Lloyd's : 33,34% Beazley (AFB 623 – 18%/AFB 2623 82%), agissant en tant qu'apériteur. Nom et pourcentages du co-assureur : 66,66% AmTrust Europe Ltd.

Chaque syndicat s'engageant chacun pour sa part et non l'un pour l'autre, sans solidarité entre eux.

Le 30/05/2017,

Les assureurs attestent que la personne dont l'identité est mentionnée ci-dessus est titulaire du contrat CRCD01-024843, à effet du 02/03/2017 garantissant :

Pour la Responsabilité Civile Décennale Obligatoire /	02/06/2017	7106/30110116/1103111
Les travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la	,	103/c0/t0 an of
période de validité mentionnée ci-contre. L'ouverture de chantier est		
définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du Code des assurances.		
Pour les autres garanties		- collection
La période de validité du :	02/09/201/	Jusqu'au 01/09/2017

Activités garanties¹: Activités réalisées dans le domaine du bâtiment suivant la Nomenclature des activités Axelliance Creative Solutions 201609-1

Vous êtes garantis exclusivement pour les activités professionnelles ou missions suivantes

**ACTIVITÉS GARANTIES** 

Electricité\*

Enduits et ravalement de façades en maçonnerie

Isolation thermique par l'extérieur (ITE)

Peinture (intérieure / extérieure), papier peint

**Plomberie** 

Menuiseries intérieures

Maçonnerie et Béton armé

Sols souples - Parquets

\* Voir libellé des activités en annexe de la présente attestation

Ces activités sont réalisées dans le cadre de marchés d'entreprise : en tant que locateur d'ouvrage ou sous-traitant, l'assuré est titulaire d'un marché de travaux qu'il exécute lui-même ou aveg son propre personnel, et pour lequel il peut accessoirement faire appel à des sous-traitants **sauf pour les métiers : étancheur, démolisseur, piscinier, installateur d'échafaudage, spécialiste du** traitement de l'amiante.

UNE ASSURANCE D'AVANCE SUR WWW.AXELLIANCE-SOLUTION.COM